

2. Préposition et préfixes

Dany Amiot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ml/515>

DOI : 10.4000/ml.515

ISSN : 2274-0511

Éditeur

Association Modèles linguistiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2006

Pagination : 19-34

Référence électronique

Dany Amiot, « 2. Préposition et préfixes », *Modèles linguistiques* [En ligne], 53 | 2006, mis en ligne le 01 février 2015, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ml/515> ; DOI : 10.4000/ml.515

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Modèles Linguistiques

2. Préposition et préfixes¹

Dany Amiot

1. Introduction

- 1 La catégorie de la préposition est proche d'autres catégories, celles de la conjonction de subordination et de l'adverbe notamment, cela est assez souvent mentionné (cf. l'introduction de D. Leeman ici même), il est moins fréquent d'évoquer le fait qu'elle puisse aussi être employée en tant que formant de mot², ce qui est pourtant le cas de prépositions très usuelles comme *avant* [1a], *sur* [1b] ou *contre* [1c] :
[1] a. Ils voudraient arriver *avant* la pluie / Je vous présente un *avant*-projet
b. J'ai posé mon sac *sur* le piano / Ce tableau paraît *surévalué*
c. Ils se sont battus *contre* la loi / Il y a eu quelques *contre*-manifestations
- 2 Cette correspondance entre une préposition et un formant de mot peut exister dans un même état de langue (cf. les ex. [1]), mais pas nécessairement : *super* ou *hyper* pouvaient être prépositions et (déjà) éléments de formation de mots en latin ou en grec respectivement, mais ils ne sont plus, en français contemporain, que formants de mots. Parfois aussi, il peut ne pas y avoir correspondance formelle, mais – en quelque sorte – correspondance sémantique, comme entre *co* et *avec* :
- 3 [2] Pierre et Jean sont *colocataires* / Pierre habite *avec* Jean
- 4 On voit que, au moins dans certains cas, les mêmes sens peuvent être exprimés par l'un ou l'autre élément.
- 5 Ces éléments ont très souvent une origine commune. Meillet & Vendryès (1924 : 573-574), par exemple, affirment que les prépositions et les préverbes³ ont une origine commune, ce seraient d'anciens adverbes qui auraient progressivement perdu leur autonomie et seraient devenus, en se liant à un nom, des prépositions, et en se liant à un verbe, des préverbes. Certaines prépositions / adverbes auraient ainsi développé des emplois liés, en tant qu'élément de formation de mots.

- 6 Précisons cependant que : (i) tous les préfixes n'ont pas une origine prépositionnelle, cf. par exemple *re* ou *dé* ; (ii) toutes les prépositions, même les prépositions simples, ne donnent pas lieu à des emplois en tant que formant : *durant*, *dès*, *selon*, par exemple, ne jouent jamais le rôle de formant de mot. Et ceci n'est pas seulement une question de gabarit phonétique, même si la plupart des affixes sont monosyllabiques, ce qui est vrai surtout des suffixes :
- 7 [3] a. -ique, -aire, -et / -ette, -ment, etc.
8 mais aussi des préfixes :
- 9 [3] b. pré-, sub-, co-, in-, etc.
- 10 Il en existe cependant d'assez nombreux autres qui sont dissyllabiques, des préfixes principalement :
- 11 [3] c. super-, hyper-, anti-
12 et au moins un suffixe :
- 13 [3] d. -aison
- 14 Si seul le gabarit phonétique était en jeu, des prépositions comme *durant*, *dès* ou *selon* auraient pu se grammaticaliser en éléments de formation de mot⁴.
- 15 Dans les analyses « traditionnelles », les prépositions et les préfixes sont généralement considérés comme des éléments de même nature ; les quelques travaux évoqués ci-dessous sont représentatifs de ce type de perspective.
- 16 Pour Darmesteter (1893) par exemple, les lexèmes formés d'un constituant prépositionnel et d'un lexème autonome (*avant-port*) ou d'un constituant d'origine prépositionnelle et d'un lexème autonome (*préhistoire*) sont des composés par particules – ils appartiennent donc à une sous-catégorie de la composition ; or, pour lui : « C'est à la syntaxe qu'appartient la composition et sa théorie rentre tout entière dans celle de la construction de la phrase [...]. Un mot composé est une proposition en raccourci » (*op. cit.* : 5). De ce fait, ses analyses se donnent principalement pour but de retrouver le fonctionnement syntaxique des prépositions utilisées comme formants ; ainsi, *avant* est-il censé se comporter comme un adverbe dans :
- 17 [4] a. *avant-scène* 'la scène (qui est) *avant* / la partie de la scène qui est *en avant*'
18 et comme préposition dans :
- 19 [4] b. *avant-main* 'partie antérieure du cheval, qui est *en avant* de la main'
- 20 Ce sont alors les paraphrases qui sont censées « révéler » le fonctionnement des formants.
- 21 Brøndal (1950) ou Pottier (1962), bien qu'ayant des approches très différentes – respectivement logico-sémantique et d'inspiration guillaumienne – considèrent eux aussi que prépositions et éléments de formation sont un seul et même élément ; ainsi par exemple, lorsque Brøndal veut illustrer, parmi les différents sens de la préposition *pour*, le sens « d'initiative » [*i.e.* « un saut conditionné dans une certaine direction sans insistance sur aucun point particulier » (*op. cité* : 66)], on voit apparaître, à côté des exemples mettant en jeu de « vraies » prépositions, les verbes *purchasser*, *poursuivre*, *pourvoir* (*en grâce*). On retrouve la même manière de faire chez Pottier.
- 22 Les avis des morphologues à l'heure actuelle sont beaucoup plus contrastés : certains considèrent que les formants prépositionnels forment des composés, que ce soient des composés syntaxiques ou des composés morphologiques, alors que d'autres analysent les

lexèmes construits comme des dérivés, auquel cas ces formants d'origine prépositionnelle ne sont plus des prépositions, mais des préfixes, ce qu'ils sont devenus au terme d'un processus de grammaticalisation. Dans cet article, je voudrais montrer que tous les éléments d'origine prépositionnelle qui peuvent servir de formant de mot ne constituent pas une classe homogène et que tous ne sont pas susceptibles du même traitement.

2. Quelques rappels théoriques

2.1. La préposition

- 23 Les travaux sont extrêmement nombreux et je n'évoquerai ici que ce qui peut me servir dans la confrontation entre emploi prépositionnel et emploi préfixal d'un même élément.
- 24 Il n'y a pas d'unanimité sur la catégorie à laquelle appartiennent les prépositions : certains linguistes considèrent que c'est une catégorie majeure / lexicale, au même titre que les noms, les verbes et les adjectifs [cf. par ex. Chomsky (1970), Jackendoff (1977, 1990), Selkirk (1982), Déchaine & Tremblay (1997, 1998), entre autres], alors que d'autres considèrent que c'est une catégorie mineure / grammaticale / fonctionnelle, comme peuvent l'être les déterminants ou les auxiliaires ; cf. par exemple Fillmore (1969), Abney (1987) ou Baker (2003)⁵. Une linguiste canadienne, R.M. Déchaine, consacre d'ailleurs un article à montrer que la préposition est « a borderline category » qui manifeste à la fois des propriétés des catégories lexicales et des propriétés des catégories grammaticales (cf. Déchaine, 2005 : 16).
- 25 Par contre, nombreux sont ceux qui s'accordent à voir dans la préposition un élément de relation, et ceci, quelles que soient les options théoriques sous-jacentes (cf. par ex., et dans des approches très différentes, Pottier (1962), Hale & Keyser (1993), Franckel & Paillard (1998), Melis (2003), etc.)⁶.
- 26 Qu'entend-on généralement lorsqu'on affirme qu'une préposition est un *élément de relation* ? La préposition est vue comme un élément qui met en relation deux termes n'ayant pas le même statut. Dans les termes de la grammaire traditionnelle, la préposition est censée introduire un élément (son régime) dépendant syntaxiquement d'un autre élément dont il est considéré comme le complément. Dans les termes de la grammaire générative, les deux éléments mis en relation peuvent être vus comme des arguments, l'argument droit est alors considéré comme l'argument interne et l'argument gauche comme l'argument externe (selon la terminologie de Williams 1981). D'autres encore, plus récemment, par ex. Lieber (2004), voient dans les prépositions des fonctions à deux places.
- 27 De façon générale, et pour employer une terminologie relativement neutre, une préposition est vue comme un prédicat à deux places. Les exemples (5) répondent à cette définition :
- [5] a. La fleur *sur* le guéridon est fanée
 b. Les arbres *de* l'avenue *avant* la mairie sont *en* fleur
 c. La balle a roulé *sous* la table
 d. Il a imaginé un être *selon* son cœur
 e. Le chat *de* la voisine a disparu
 f. J'ai acheté une tarte à la myrtille
 g. Ils habitent une villa *avec* une piscine

h. Il y a une abeille *contre* la vitre
etc.

- 28 Dans tous ces exemples, la préposition met en relation deux SN, de façon directe la plupart du temps (en tant que complément du nom), ou indirecte [par l'intermédiaire d'un prédicat verbal, cf. par ex. (5c)]. Mettre ainsi en relation deux SN est semble-t-il le mode de fonctionnement le plus fondamental de la préposition (toutes les prépositions ont ce type d'emploi), même si ce n'est bien évidemment pas le seul qu'elles puissent assumer : une préposition peut par exemple introduire un argument de verbe (auquel cas, elle est sélectionnée par celui-ci et c'est l'ensemble verbe + préposition qui joue le rôle d'élément de relation), ou introduire autre chose qu'un SN, un adjectif, un infinitif, etc. ; cf. sur ce point Melis (2003) qui recense les différents emplois des prépositions. Mais ceci ne change rien à l'emploi fondamental.
- 29 De même, des exemples comme ceux de [6] ne me semblent pas rendre caduque une définition de la préposition comme élément de relation :
- [6] Ils ont manifesté *contre*
On peut toujours faire *sans*
C'était mieux *avant*
J'ai posé la fleur *dessus*
- 30 Il est vrai que, dans ces exemples, la préposition n'a pas de régime ; c'est ce que les grammairiens dénomment généralement l'« emploi adverbial des prépositions », allant d'ailleurs assez souvent jusqu'à considérer que nous avons affaire ici, non pas à une préposition, mais à un adverbe. Cependant, il est maintenant généralement admis qu'en [6], *contre*, *sans*, *avant* et *dessus*, ne sont pas des adverbes, mais ce que Zribi-Herz (1984) a appelé des « prépositions orphelines », car le régime de la préposition, s'il n'apparaît pas de façon explicite, peut cependant toujours être récupéré, soit dans le contexte linguistique antérieur, soit dans le contexte énonciatif, soit encore par inférence.
- 31 Parmi les linguistes qui n'analysent pas la préposition comme un élément de relation à deux places, certains considèrent cependant qu'une préposition est nécessairement transitive, *i.e.* qu'elle est nécessairement suivie d'un complément — c'est le cas par exemple de Rauh (1993) — et que, dans des cas comme ceux de [6], on a simplement affaire à un emploi intransitif de cette même préposition.
- 32 Dans ce qui suit, on considérera donc qu'une préposition est fondamentalement un élément de relation à deux places, et qu'elle introduit principalement des SN.

2.2. L'élément de formation de mot

2.2.1. Les procédés de formation et la préposition

- 33 Procédons d'abord à un petit rappel des procédés de formation de mots lorsqu'il y a adjonction d'éléments ; on considère en général qu'il existe trois grands procédés : le figement syntaxique avec lexicalisation, la composition, et la dérivation. Les exemples [7] permettront de différencier chacun de ces procédés :
- [7] a. boit-sans-soif, trompe-la-mort
b. tire-bouchon, requin-marteau
c. impossible, marcheur

- 34 De façon très simplifiée, nous pouvons dire qu'en [7a] nous avons des figements syntaxiques (les verbes sont conjugués, il y a présence de déterminants, etc.) ; en [7b] des noms composés à deux éléments de la forme, respectivement, VN et NN, ce sont les deux procédés de composition les plus reconnus et les plus productifs du français ; en [7c] enfin, nous avons des lexèmes dérivés, formés d'un lexème base (*possible, march*) et d'un affixe, préfixe (*in / im*) ou suffixe (*eur*).
- 35 Remarquons au passage que seuls [7b] et [7c] sont formés par des moyens morphologiques, *i.e.* mettent en jeu des règles de construction de mots / lexèmes (ce qui se manifeste, entre autres, par une régularité interprétative, une productivité, passée ou présente, etc.) ; les exemples de [7a] ne sont en revanche pas des composés morphologiques, ils sont issus, de façon aléatoire, de séquences syntaxiques, ce qui n'induit pas de productivité particulière ni de schéma interprétatif régulier.
- 36 Précisons aussi un principe généralement admis : dans le domaine de la morphologie, les règles de construction de lexèmes ne mettent en jeu que des catégories majeures / lexicales, *i.e.* avec certitude, des noms, des verbes et des adjectifs.
- 37 Qu'en est-il de la préposition ? On a vu que certains l'analysent comme une catégorie lexicale, d'autres comme une catégorie grammaticale ; selon l'option théorique de départ, des exemples comme ceux de [8] peuvent recevoir des analyses différentes :
- [8] a. pomme *de* terre, pâte à papier
b. surcharge, encadrer, *sans*-papiers
- 38 Comme une préposition ne sert généralement pas de base dérivationnelle⁷, elle est classée actuellement par de nombreux morphologues, parmi les éléments syntaxiques (et non lexicaux) ; de ce fait, les ex. de [8a] ne sont pas des composés morphologiques mais des composés syntaxiques : ce sont des lexicalisations de séquences syntaxique, (cf. par ex. Corbin (à paraître) pour une exposition argumentée des faits).
- 39 Les analyses proposées d'exemples comme ceux de [8b] sont, elles, beaucoup plus variées : certains y voient aussi des composés syntaxiques ; d'autres des composés morphologiques, ce qui signifie que le premier élément est bien une préposition, et qu'il existe des règles de construction qui permettent d'obtenir ces lexèmes ; d'autres encore les analysent comme des mots dérivés. Dans ce cas, le premier élément n'est pas considéré comme une préposition, mais comme un préfixe.
- 40 Dans la suite de ce travail, je voudrais essayer de donner quelques arguments en faveur de l'une ou l'autre analyse.

2.2.2. Caractéristiques des préfixes

- 41 Il existe deux paramètres souvent cités [par ex. par Scalise (1992) ou Iacobini (1999, 2004)] pour déterminer si un formant de mot est, ou non, un préfixe : (i) l'endocentricité sémantique des lexèmes dérivés et (ii) l'attribution du genre au dérivé.
- 42 [10] *ultrason, superproduction, antimatière*
- 43 Dans [10], *ultra-*, *super-* et *anti-* sont, selon ces critères, des préfixes, car les trois noms sont des endocentriques sémantiques : c'est bien la base qui détermine la référence du dérivé ou, pour le formuler autrement, il existe une relation d'hypéronymie / hyponymie entre la base et son dérivé. De plus, c'est aussi la base qui détermine le genre du dérivé : *ultrason*

est masculin comme *son*, et *superproduction* et *antimatière* sont féminins comme leur base, respectivement *production* et *matière*.

- 44 Deux autres critères ont été mis au jour dans Amiot (2004 & 2005) : un critère catégoriel (iii) et un critère sémantique (iv).
- 45 Le critère catégoriel (iii) concerne la multiplicité des catégories des bases auxquelles peut s'adjoindre un même préfixe, et parfois aussi, la pluralité catégorielle des dérivés qu'il sert à construire ; ce critère a été mis en évidence par l'étude systématique du fonctionnement de préfixes issus de prépositions latines ou grecques comme *pré-*, *sub-*, *anti-*, *hyper-*, etc. ; tous ces préfixes possèdent la même caractéristique, ils peuvent s'adjoindre à plusieurs catégories de base, pour former différents types de dérivés :
- [11] a. *pré-* : NN : *prétuberculose*, *préhistoire*
 NA : *préceltique*, *préœdipien*
 VV : *présélectionner*, *préinscrire*
- b. *sub-* : NN : *subnarcose*, *subictère*
 NA : *subalpin*, *sublingual*
 AA : *subfébrile*, *subaigu*
 VV : *subdiviser*, *subdéléguer*
- 46 Ce constat empirique peut servir de critère dans la mesure où il conduit à tenir le raisonnement suivant : si la préposition a des affinités avec la catégorie nominale (notamment en ce qui concerne son régime), le fait qu'un formant de mot d'origine prépositionnelle puisse s'adjoindre à autre chose qu'un nom et qu'il puisse former des lexèmes qui appartiennent eux aussi à une catégorie autre que celle du nom montre que ce formant s'est autonomisé par rapport à la préposition dont il est issu, et qu'il est davantage à considérer comme un préfixe que comme une préposition.
- 47 Le dernier critère (iv), le critère sémantique, vaut pour les préfixes qui correspondent à une préposition : si un formant de mot d'origine prépositionnelle peut exprimer un ou plusieurs sens que la préposition ne peut exprimer, et si ce ou ces sens sont identiques à des sens pouvant être exprimés par des préfixes, cela montre que, là aussi, le formant de mot s'est autonomisé et qu'il a certainement acquis le statut de préfixe.
- 48 C'est la conjonction de ces différents critères qui peut permettre de dire si un formant de mot correspondant à une préposition est encore une préposition ou s'il est devenu un préfixe. Dans la partie qui suit, nous étudierons successivement *sans*, *sur*, *en* et *avant*.

3. Études de cas

3.1. Sans

- 49 Partons de quelques exemples :
- 50 [13] *sans-abri*, *sans-papiers*, *sans-faute*, *sans-gêne*
- i. Tous ces noms sont exocentriques et non endocentriques : ce n'est pas la base qui détermine le sens du dérivé (par ex. un *sans-abri* n'est pas un *abri* mais quelqu'un qui a pour caractéristique d'être *sans abri*) ;
 - ii. ce n'est pas le nom qui détermine le genre du lexème complexe, cf. *sans-faute* et *sans-gêne*, qui sont masculins, alors que leur base est un nom féminin ;
 - iii. *sans* ne s'adjoit qu'à des noms pour former des noms, on ne trouve aucun lexème appartenant à une autre catégorie

iv. *sans*, en tant que formant, n'exprime que la privation / l'absence, comme la préposition à laquelle il correspond.

- 51 Les mots sous [13] sont donc des séquences syntaxiques figées et lexicalisées ; cela s'est fait d'autant plus facilement que *sans* préposition s'emploie très souvent sans déterminant.

[13'] Ils sont *sans* abri / *sans* papiers

Ils ont fait leur exercice *sans* faute

Ils font cela *sans* gêne

3.2. Sur

[14] a. N > N : *surcharge*, *surarmement*, *surveste*

b. V > V : *surestimer*, *surprotéger*, *suralimenter*

c. A > A : *surdoué*, *surpuissant*

d. N > A : *surrénal*, *surcostal*

- i. Les noms formés avec *sur* sont tous endocentriques (le nom *surcharge*, par ex., dénote bien une charge, mais une charge excessive) ;
 - ii. c'est le nom qui détermine le genre du lexème complexe ;
 - iii. *sur* s'adjoint à différentes catégories lexicales (N, V, A) pour construire des complexes qui appartiennent à différentes catégories (cf. les rapports catégoriels indiqués) ;
 - iv. *sur*, en tant qu'élément de formation de mot, peut construire, quoique rarement, des lexèmes qui reçoivent une interprétation spatiale (*surveste* « veste assez large qui se met au-dessus d'une veste »), ce qui est un des sens prépositionnels les plus fréquents, mais il construit principalement des lexèmes qui s'interprètent avec un sens d'excès (= dépassement par rapport à une norme), sens qui ne peut être construit par la préposition.
- 52 Les différents critères montrent que *sur* est un préfixe qui s'est autonomisé par rapport à la préposition dont il est issu⁸. Il reste maintenant à expliquer pourquoi préfixes et prépositions manifestent des sens différents.
- 53 En ce qui concerne la préposition, on a vu que beaucoup s'accordent à y voir une sorte de prédicat à deux places ; une préposition peut, de ce fait, très facilement exprimer la localisation spatiale, ou d'autres relations qui mettent en jeu deux entités, comme, par exemple, la supériorité hiérarchique (*Cet homme règne sur un énorme empire industriel*), la proportion (*5 sur 10*), etc.⁹.
- 54 Contrairement à une préposition, un préfixe ne peut être réellement considéré comme un élément de relation à deux places : s'il s'adjoint bien à un lexème à sa droite, il ne met pas celui-ci en relation avec un autre élément existant par ailleurs, mais construit, à partir de sa base et de l'instruction sémantique propre à la règle de construction de lexème à laquelle il appartient, un autre lexème dont la forme et le sens dépendent des deux éléments qui le constituent¹⁰.
- 55 De fait, si une préposition et un préfixe peuvent être considérés comme des éléments de relation, le statut ontologique des termes mis en relation n'est pas identique : indépendance ontologique pour les termes A et B mis en relation par la préposition, dépendance ontologique du mot dérivé par rapport aux éléments qui le constituent dans la préfixation.
- 56 Ceci aide à comprendre pourquoi le préfixe *sur* ne construit que très peu de noms exprimant la supériorité spatiale : il est rare d'avoir à dénommer une entité du monde

ayant pour particularité d'être de même nature qu'une autre unité et d'être située au-dessus de celle-ci, ce qui est le cas des noms attestés comme *surnappe* et *surveste*. La catégorie dans laquelle on trouve le plus de termes à interprétation spatiale est celle des adjectifs dénominaux (par ex. (*capsule*) *surrénale*), simplement parce qu'avec ce type d'adjectif, une relation de localisation peut être établie entre le nom recteur auquel est adjoind l'adjectif et le nom sur lequel il est construit (dans l'exemple donné, entre *capsule* et *rein*). Ceci est vrai pour *sur*, et se vérifie aussi avec d'autres préfixes, comme *extra* (*(eaux) extraterritoriales*) ou *inter* (*(douleur) intercostale*).

- 57 En revanche, *sur* préfixe peut sans aucune difficulté construire des mots qui s'interprètent avec un sens d'excès ou, plus rarement, de supériorité par rapport à une norme (cf. les ex. [14] a, b & c sauf *surveste* en [14a]) dans la mesure où, comme le précise Rivara (1990), la norme fait partie intégrante du sens d'un mot¹¹. Ces sens évaluatifs résultent donc en quelque sorte de l'adaptation « configurationnelle » (prédicat à deux places vs élément relationnel à une seule place) dans le processus de grammaticalisation qui a conduit de la préposition au préfixe.

3.3. *En*

[15] a. *encas*, *en(-)cours*, *entête*

b. *endormir*, *envoler*

c. *encadrer*, *encercler*, *emblaver*, *engazonner*

d. *ennoblir*, *enrichir*, *enhardir*

- 58 Les mots qui apparaissent sous [15] constituent deux cas très différents :

- Les noms de [15a] sont obtenus par figement à partir de séquences syntaxiques : ils sont tous exocentriques, de genre masculin, et ceci quel que soit le genre du nom ; ce sont tous des noms formés par l'association de *en* avec un nom (il n'existe donc pas de pluralité catégorielle), et il n'y a aucune régularité de construction. De plus, *en* est très souvent employé avec un nom nu ; il n'y a donc aucune difficulté à voir dans ces différents cas des figements avec lexicalisation.
- Les autres exemples, [15] b-c-d, sont différents : ce sont tous des verbes et non des noms, je les traiterai donc ensemble. Une petite difficulté se pose cependant : les critères de l'endocentricité et du genre ne sont pas réellement opératoires avec *en* car (a) les verbes n'ont pas de genre, le critère (ii) est donc totalement inopérant ; (b) le critère de l'endocentricité ne peut être mis véritablement en œuvre non plus, car *en* construit principalement des mots qui appartiennent à une catégorie lexicale différente de celle du lexème auquel il s'adjoind (en grammaire générative, on dirait que c'est une tête), il ne peut que former des exocentriques syntaxiques, et donc, par voie de conséquence, des exocentriques sémantiques : un terme qui appartient à une catégorie différente de celle de sa base ne peut entretenir avec celle-ci une relation d'hypéro / hyponymie.

- 59 Par contre, les deux autres critères sont opératoires :

i. pluralité des catégories : *en* forme des verbes à partir des trois catégories que sont les V [15b], les N [15c] et les adjectifs [15d]. Son fonctionnement paraît donc assez éloigné de celui d'une préposition ;

ii. les sens construits sont de trois types, selon la catégorie de la base à laquelle *en* s'adjoind :

- un sens aspectuel inchoatif dans les verbes déverbaux [15b] : *endormir*, *envoler*.
- un sens locatif dans les verbes dénominaux [15c] : *encadrer*, *encercler*, etc.

- un sens causatif dans les verbes désadjectivaux [15d] : *ennoblir, enrichir*, etc.
- 60 De ces différents sens, seul le sens locatif est commun avec les sens prépositionnels ; pour *en* préposition, il s'agit principalement de localisation temporelle (*Ils sont arrivés ici en 1960* « à un moment quelconque à l'intérieur de l'intervalle temporel constitué par l'année 1960 »), mais aussi de localisation spatiale (*Cet été, ils partent en Russie* « à un endroit quelconque à l'intérieur des limites de ce pays »)¹². Les deux autres interprétations – causative et aspectuelle – ne sont pas exprimées par la préposition, mais uniquement par le formant de mots.
- 61 La mise en œuvre des deux critères opératoires (iii) et (iv) indique que le *en* qui construit des verbes peut se voir conférer le statut de préfixe. Il reste cependant deux questions en suspens :
- quel est le rapport entre les différentes interprétations ?
 - pourquoi *en* préfixe construit-il si facilement des verbes qui reçoivent une interprétation spatiale, alors qu'on a vu que tel n'était pas le cas de *sur* ?
- 62 La réponse à la première question est relativement simple si l'on se contente de relever les points communs sans utiliser la moindre formalisation : dans les trois interprétations, *en* exprime toujours quelque chose qui a à voir avec l'intériorité, par le biais d'une relation de localisation spatiale lorsqu'il s'adjoint à un nom concret, possédant lui-même une extension dans l'espace. Lorsqu'il s'adjoint à un verbe ou à un adjectif, en revanche, le verbe dérivé exprime « l'entrée dans », respectivement, le procès ou l'état dénoté par la base. C'est donc l'appartenance catégorielle qui détermine l'interprétation du dérivé.
- 63 La réponse à la seconde question met en jeu d'autres principes. *En*, lorsqu'il s'adjoint à des noms pour former des verbes, construit des verbes agentifs transitifs directs ; cf. les verbes de [15c] *encadrer, encercler, emblaver, engazonner*, repris sous [15'] :
- [15'] a. J'ai enfin *encadré* le tableau que m'a offert Marie
 b. La police *encerclé* le bâtiment
 c. Ils ont *emblavé* les terrains qui bordent la rivière
 d. C'est le moment d'*engazonner* vos parcelles
- 64 La transitivité du verbe dérivé est la condition pour que l'interprétation spatiale puisse se construire, car ainsi une relation de localisation peut se créer entre le nom de base du verbe et le nom-tête de son argument interne : le plus souvent, le nom-tête du SN COD représente la cible et le nom de base le site [selon la terminologie de Vandeloise (1986)], comme en [15'a] et [15'b] (par ex. *encadrer le tableau* = « mettre le tableau (cible) dans un cadre (site) »), mais on peut aussi trouver la relation inverse, notamment lorsque le nom de base dénote un produit naturel comme en [15'c] et [15'd] ; ici, c'est le nom de base du verbe qui est la cible et le N-tête de l'argument interne le site : *emblaver un terrain* = 'mettre du blé (cible) dans le terrain (site)'¹³.
- 65 Le sens de localisation spatiale peut donc être, sans difficulté particulière, construit par *en* préfixe, mais il faut que certaines conditions préalables soient requises, *i.e.* qu'une relation puisse être établie entre deux éléments dont l'un représente la cible et l'autre le site. *En* et *sur* sont donc de ce point de vue relativement différents, mais les conditions qui pèsent sur la construction des interprétations spatiales sont identiques : le préfixe doit pouvoir mettre en relation deux termes ontologiquement indépendants l'un de l'autre.

4. Conclusion

66 Ce travail a permis de montrer deux choses :

- Tous les éléments de formation de mots d'origine prépositionnelle n'ont pas le même statut dans les lexèmes dans lesquels ils figurent. Certains, comme *sans* ou *en* dans les ex. [15a], gardent un fonctionnement de préposition, alors que d'autres, *sur* ou *en* dans les autres exemples de [15], doivent être considérés comme des préfixes – ce statut de préfixe n'ayant été acquis qu'au terme d'un long processus de grammaticalisation.
- Les relations entre un élément de formation de mot et la préposition qui lui correspond sont très étroites, même lorsque celui-ci est devenu un préfixe ; pour le dire de façon très rapide, *sur(-)* préposition et préfixe expriment l'un et l'autre la supériorité, *en(-)* préposition et préfixe expriment eux l'intériorité. À un niveau « supérieur », *i.e.* hors emploi, ces deux éléments n'en forment certainement qu'un seul, mais prépositions ou préfixes possédant des configurations différentes, les sens exprimés peuvent être différents, et ceci est en partie dû au fait qu'une préposition est fondamentalement un élément de relation à deux places mettant en jeu des termes ontologiquement indépendants l'un de l'autre, ce que n'est pas un préfixe. De plus, les interprétations conférées aux syntagmes / mots construits se calculent aussi en fonction de paramètres différents, ceux-ci étant plus nombreux pour la préposition dans la mesure où interviennent le sémantisme et la catégorie des termes mis en relation (SN, infinitif, etc.) mais aussi les relations syntaxiques existant entre eux (par ex. le fait que le régi soit ou non un argument du terme recteur) ; pour le préfixe, élément morphologique, seuls interviennent le sémantisme et la catégorie de la base et la catégorie du dérivé.

BIBLIOGRAPHIE

ABNEY, S. A. (1987), *The English noun phrase in its sentential aspect*, Dissertation, M.I.T., Cambridge Mass.

AMIOT, D. & DE MULDER, W. (2002), « De l'adverbe au préfixe en passant par la préposition : un phénomène de grammaticalisation ? », *Linguisticae Investigationes*, XXV/2, pp. 247-273.

AMIOT, D. & DE MULDER, W. (2005), « Les préfixes *avant-* et *sur-* en français et les chemins de la grammaticalisation », *La formazione delle parole*, SLI 48, Roma, Bulzoni, pp. 31-51.

AMIOT, D. (2002), « Quelles relations entre les catégories de l'adverbe, de la conjonction de subordination, de la préposition et du préfixe ? », *Verbum*, 24/3, pp. 295-308.

AMIOT, D. (2004), « Préfixes ou prépositions ? Le cas de *sur-*, *sans-*, *contre-* et les autres », *Lexique*, 16, pp. 67-83.

AMIOT, D. (2005a), « Préfixes, prépositions et conjonctions : le cas de *sur(-)*, *sans(-)*, *contre(-)* et les autres », dans M. Tenchea & A. Tihu (éds) *Prépositions et conjonctions de subordination. Syntaxe et sémantique*, Timișoara, Editura Excelsior Art, pp. 9-24.

- AMIOT, D. (2005b), « Between Compounding and Derivation : Elements of Word Formation Corresponding to Prepositions », dans W. U. Dressler, R. Dieter R & F. Rainer (éds) *Morphology and its Demarcations*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, pp. 183-195.
- ANSCOMBRE, J.C. (1992), « Sur / sous : de la localisation spatiale à la localisation temporelle », *Lexique*, 11, pp. 111-145.
- BAKER, M. (2003), *Lexical Categories : Verbs, Nouns and Adjectives*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BANNARD, C. & BALDWIN, T. (2003), « Distributional Models of Preposition Semantics », *Proceedings of the ACL-SIGSEM Workshop on the Linguistic Dimensions of Prepositions and their Use in Computational Linguistics Formalisms and Applications*, Toulouse, France, pp. 169-180.
- <http://www.cs.mu.oz.au/~tim/pubs/sigsemprep2003-prepsem.pdf>
- BRØNDAL, V. (1950), *Théorie des prépositions. Introduction à une sémantique rationnelle*, Copenhague, Munksgaard.
- CHOMSKY, N. (1970 trad. 1975), « Remarques sur la nominalisation », *Questions de sémantique*, Paris, Le Seuil, pp. 73-131.
- CORBIN, D. (à paraître), *Le lexique construit. Méthodologie d'analyse*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- CUMMING, S. & ROBERGE, Y. (2004), « Grammaire et usage de l'objet nul », *JEL'2004 Papers*, Université de Nantes, pp. 13-18.
- DARMESTER, A. (1893), *Traité de la formation des noms composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*, Revu, corrigé et en partie refondu par G. Paris, Paris, Champion.
- DÉCHÂINE, R.M. & TREMBLAY, M. (1997), « Adverbial PPs and Prepositional Adverbs in English and French », *Proceedings of CLA 1996, Calgary Working Papers in Linguistics*. <http://www.chass.utoronto.ca/~cla-acl/actesproc.html>.
- DÉCHÂINE, R.M. & TREMBLAY, M. (1998), « De l'interprétabilité des traits catégoriels », *Proceedings of CLA 1997, Calgary Working Papers in Linguistics*. <http://www.chass.utoronto.ca/~cla-acl/actesproc.html>.
- DÉCHÂINE, R.M. (2005), « Grammar at the Borderline : A Case Study of P as a Lexical Category », dans J. Alderete et al. (éds) *Proceedings of the 24th West Coast Conference on Formal Linguistics*, Somerville, MA, Cascadia Proceedings Project, pp. 118. <http://www.lingref.com/cpp/wccfl/24/paper1202.pdf>
- DENDALE, P. & DE MULDER, W. (1997), « Les traits et les emplois de la préposition spatiale sur », *Faits de langues*, 9, pp. 211-220.
- DENDALE, P. & DE MULDER, W. (1998), « Sur sur. Réflexion sur l'emploi des ressemblances de famille en sémantique cognitive », *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza*, Tübingen, Niemeyer, III, pp. 213-230.
- DUFRESNE, M., DUPUIS, F. & TREMBLAY, M. (2003), « Preverbs and Particles in Old French », dans G. Booij (éd) *Yearbook of morphology*, The Netherlands, Kluwer Academic Publishers, pp. 30-60.
- FILLMORE, C. (1969), « Types of lexical information », in F. Kiefer (éd) *Studies in syntax and semantics*, Dordrecht, D. Reidel, pp. 109-137.

- FRANCKEL, J.J. & LEBAUD, D. (1991), « Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en*, préposition et préverbe », *Langue française*, 91, pp. 56-79.
- FRANCKEL, J.J. & PAILLARD, D. (1998), « Les emplois temporels des prépositions : le cas de *sur* », *Cahiers Chronos*, 3, pp. 199-211.
- HALE, K. & KEYSER, J. (1993), « On argument structure and the representation of lexical relations », in K. Hale & J. Keyser (éds) *The View from the Building 20*, Cambridge Mass., MIT Press, pp. 53-109.
- IACOBINI, C. (1999), « Distinguishing derivational prefixes from initial combining forms », in G. Booij, A. Ralli & S. Scalise (éds) *Proceedings of First Mediterranean Morphology Meeting*, Mytilene (Grecia), 1921 septembre 1997, pp. 132-140.
- IACOBINI, C. (2004), « Composizione con elementi neoclassici », in M. Grossmann & F. Rainer (éds) *La formazione delle parole in italiano*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 69-95.
- JACKENDOFF, R. (1977), *X'-syntax : a Study of Phrase Structure*, Cambridge Mass, MIT Press.
- JACKENDOFF, R. (1983), *Semantics and Cognition*, Cambridge Mass, MIT Press.
- JACKENDOFF, R. (1990), *Semantic Structures*, Cambridge Mass, MIT Press.
- KHAMMARI, I. (2004), « *En* préfixe et *en* préposition : une seule forme, un seul sens ? », *Linx*, 50, pp. 169-178.
- LEDUC, E. (2002), *Vers un traitement unitaire des verbes dénominaux et désadjectivaux préfixés par 'en'*, Mémoire de DEA, Université de Lille 3.
- LEDUC, E. (en préparation), *Comparaison entre le préfixe et la préposition 'en(-)' en français : quelle identité constructionnelle pour le préfixe ?*, Thèse de doctorat, Université de Lille 3.
- LEEMAN, D. (1997), « Sur la préposition *en* », *Faits de langues*, 9, pp. 135-143.
- LIEBER, R. (2004), *Morphology and Lexical Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MEILLET, A. & VENDRYES, J. (1924), *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Paris, Champion (réimp. 1979, 5^e éd.).
- MELIS, L. (2003), *La préposition en français*, Paris/Gap, Ophrys.
- NOAILLY, M. (1997), « Les traces de l'actant objet dans l'emploi absolu », *Travaux de Linguistique*, 35, pp. 39-47.
- PEETERS, I. (1997), *Analyse contrastive des systèmes prépositionnels néerlandais et français. Le cas de 'op' et 'sur'*, Thèse de doctorat. KULeuven, Département de Linguistique.
- POTTIER, B. (1962), *Sémantique des éléments de relation*, Paris, Klincksieck.
- RAUH, G. (1993), « On the Grammar of Lexical and Non-lexical Prepositions in English », dans C. Zelinski-Wibbelt (éd) *The Semantics of Prepositions*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, pp. 99-150.
- RIVARA, R. (1990), *Le système de la comparaison*, Paris, Minuit.
- ROBERGE, Y. (2004), « Structure de la transitivité verbale en français ». <http://www.chass.utoronto.ca/~roberge/pdf/structure.pdf>
- SCALISE, S. (1992), « Compounding in Italian », *Rivista di Linguistica*, 4/1, pp. 175-198.
- SELKIRK, E. (1982), *The Syntax of Words*, Cambridge Mass, MIT Press.

TREMBLAY, M. (1999), « Du statut des prépositions dans la grammaire », *Revue québécoise de linguistique*, 27/2, pp. 167-183.

VANDELOISE, C. (1986), *L'espace en français*, Paris, Le Seuil.

VANDELOISE, C. (1991), *Spatial prepositions. A Case Study from French*, Chicago, University of Chicago Press.

WILLIAMS, E. (1981), « Argument structure and morphology », *The Linguistic Review*, 1, pp. 81-114.

ZRIBI-HERZ, A. (1984), « Prépositions orphelines et pronoms nuls », *Recherches linguistiques de Vincennes* 12, pp. 46-91.

NOTES

1. Je tiens à remercier les participants du séminaire préparatoire à ce recueil qui, par leurs commentaires judicieux et leurs avis éclairés, m'ont permis de préciser et d'approfondir certains points importants dans ce travail.
2. J'emploierai assez fréquemment la dénomination *formant de mot* dans cet article, car cela permet de ne pas prendre sur le statut, préfixal ou non, de l'élément.
3. *Formant de mots* dans la terminologie adoptée ici.
4. Sur le processus de grammaticalisation et sur les types de prépositions qui peuvent se grammaticaliser en éléments de formation de mots, cf. Amiot & De Mulder (2002), Amiot (2005a).
5. Les positions « intermédiaires » existent aussi, cf.; par ex. Ruth (1993), qui distingue entre prépositions lexicales et prépositions grammaticales.
6. Il existe bien sûr des conceptions différentes, par ex. Jackendoff (1983) ou Tremblay (1999).
7. A ma connaissance, il n'existe aucun lexème formé par adjonction de préfixe ou de suffixe à une préposition ; seuls sont attestés *avancer* et *contrer*, mais *avancer* a été emprunté au latin ; reste donc pour le français, *contrer*, formé sur le nom *contre*, lui-même converti sur la préposition.
8. Amiot & De Mulder (2005) essaient de montrer que *sur-* préfixe est bien issu d'une préposition, et non d'une particule.
9. Il existe une très abondante littérature sur la préposition ; cf. par exemple, Anscombe (1992), Peeters (1997), Dendale & De Mulder (1997, 1998), Frankel & Paillard (1998), etc.
10. Un tel mode de fonctionnement permet par ailleurs de comprendre pourquoi les mots construits par préfixation sont endocentriques.
11. Il en est de même dans d'autres langues, en anglais, allemand ou italien, par exemple, où des prépositions comme *over*, *uber* ou *sopra*, pouvant facilement exprimer la supériorité spatiale, expriment aussi la supériorité ou l'excès en tant que formant, cf. respectivement : *overload*, « surcharger », *Überlastung*, *ibid*, *sovraccario*, *ibid*.
12. Précisons tout de même que *en* est relativement peu employé pour la pure localisation spatiale, où a été supplanté par *dans* à partir du XIV^e siècle. Cependant, en tant que formant, *en-*, qui est entré très tôt dans la langue (en prenant d'ailleurs la succession du *in-* latin), équivaut généralement à *dans* lorsqu'il figure dans les verbes qui s'interprètent avec un sens de localisation spatiale.
13. Sur la préposition *en* ou la relation entre préfixe et préposition, cf. par exemple Franckel & Lebaud (1991), Leeman (1997), Leduc (2002, en préparation), Khammari (2004).

RÉSUMÉS

Dany Amiot démontre l'existence de deux types de construction de mots où entre une préposition : le figement syntaxique (*un sans-abri*), exocentrique (*un sans-abri n'est pas un abri*) et qui met en jeu une préposition, et la préfixation (*un avant-projet*), endocentrique (*un avant-projet est un projet*) et qui met en jeu un préfixe (résultat de la grammaticalisation d'une préposition).

AUTEUR

DANY AMIOT

Université d'Artois, *Grammatica*